



Protocole 2010 : Calomnies et Manipulations

On ne s'y habitue toujours pas, malgré dix mois de négociations, mais on fait avec.

On voit fleurir sur les murs un certain nombre de tracts syndicaux et communiqués de l'administration plus insultants, calomnieux ou manipulateurs (c'est selon...) les uns que les autres.

Nous rétablissons donc ici quelques vérités.

Premier mensonge :

Le SPAC CFDT n'aurait pas appelé les personnels à faire grève et se serait contenté d'un préavis pour "faire pression".

FAUX – Notre tract, comme la position de notre Conseil syndical, était absolument clair :

Maintien de la référence à la fusion dans le projet de protocole -> maintien de l'appel à la grève.

Retrait de la référence à la fusion dans le projet de protocole -> retrait de l'appel à la grève.

C'est ce qu'on appelle de la cohérence.

Nombre de nos adhérents ou sympathisants ont d'ailleurs suivi le mouvement, faute d'avoir été prévenus à temps, l'administration ayant trouvé spirituel de ne lever l'hypothèque qu'à 16 heures le mardi...

Deuxième mensonge :

Les personnels grévistes n'auraient pas été couverts en cas de levée de préavis de toutes les OS.

FAUX - La levée de préavis n'aurait mis les personnels en difficulté que si l'administration en avait reçu l'annonce par courrier recommandé. La CFDT s'est évidemment contentée d'annoncer la levée de préavis sans rédiger le courrier. Nous n'avons pas l'habitude de mettre nos adhérents en difficulté. Piètre argument de la part de ceux qui l'ont maintenu...

Troisième mensonge :

Dans une dépêche de l'AFP du mardi 20 juillet 11h59 la CFDT annonce la levée de son préavis.

FAUX – Le Parisien a antidaté son article internet. La première dépêche AFP sur le sujet date du 20 juillet 18h32. Il vous en coûtera 3 euros pour le découvrir sur le site www.afp.pressedd.com. Pas cher pour rétablir la vérité : pourquoi nos détracteurs n'ont-ils pas pris la peine de chercher à vérifier cette « information » ?

Quatrième mensonge :

La CFDT a déjà annoncé sa signature du protocole à son administration.

ENCORE FAUX - Il s'agit d'une manipulation scandaleuse de l'administration qui essaie peut-être de se faire mousser auprès de son ministre.

La CFDT a reconnu le texte protocolaire comme définitif et s'est engagée ... à se prononcer dessus après avoir consulté ses sections syndicales.

La CFDT dit ce qu'elle fait et fait maintenant ce qu'elle a dit :

elle consulte actuellement l'ensemble de ses sections syndicales, pour prendre la décision, à partir du texte final, de sa signature, de son refus de signer ou de sa décision de rejeter le projet de protocole qui lui sera soumis.

Que les calomnieurs et autres manipulateurs, fussent-ils ministre d'Etat, se le disent :

La CFDT est indépendante, libre de ses choix et de ses actes. Elle ne cèdera pas aux pressions, quelle que soit leur forme, qu'elles émanent d'organisations syndicales en rupture de positionnement cohérent ou d'un gouvernement qui inlassablement joue la carte du "diviser pour mieux régner".

Rejoignez dès maintenant le SPAC CFDT. Plus nous serons nombreux, plus nos actions auront des chances d'aboutir...

J'ADHERE AU SPAC CFDT

Nom :
Prénom :
Service :

*A transmettre par fax ou par courriel
(voir ci-contre)*

SPAC CFDT

spac.cfdt@wanadoo.fr

UNE ADRESSE :

Mas Aldebert
34134 MAUGUIO Cedex
cfdt-national@regis-dgac.net

Tél : 04 67 64 42 24
Fax : 04 67 22 13 63

UN SITE INTERNET :

www.spac-cfdt.org